

La Présidente

Paris, le

15 DEC. 2016**Objet : Soutien de la Région Ile-de-France à l'agriculture biologique.**

Madame, Monsieur,

Je vous remercie d'avoir appelé mon attention sur la situation de l'agriculture biologique en Ile-de-France.

La Région confirme son engagement sans réserve en faveur de l'agriculture biologique francilienne et de l'agriculture de proximité. J'en avais fait un engagement de campagne et je le redis : ces filières doivent être soutenues, tant il est vrai que l'Ile-de-France manque de production biologique locale, alors que la demande des consommateurs est croissante. Je vous rappelle le bilan très médiocre de la précédente mandature dont nous ne pouvons nous satisfaire : après dix-sept ans de gestion par la gauche, l'agriculture biologique ne représente que 2% des cultures d'Ile-de-France contre 6% en moyenne dans les autres régions. Il faut tirer les enseignements de ce mauvais bilan.

C'est la raison pour laquelle en 2017, nous augmenterons la dotation consacrée à l'agriculture biologique : nous porterons l'enveloppe à 1,55 M€, soit une hausse de +35% par rapport à 2016.

D'une part, nous avons souhaité impliquer davantage les chambres d'agriculture dans l'accompagnement des conversions car elles sont un acteur incontournable pour le développement de l'agriculture biologique en Ile-de-France, trop peu associé à nos politiques. Le réseau structuré des chambres d'agriculture permet en effet de démultiplier l'action sur le terrain, avec un impact important sur la dynamique de conversion de l'agriculture biologique. Nous les appuierons dans leur démarche d'accompagnement auprès des agriculteurs dans le cadre du Plan Bio : elles seront chargées de conduire des actions en faveur de l'agriculture biologique, en lien avec les autres réseaux d'accompagnement des agriculteurs.

D'autre part, afin de renforcer l'action de tous les acteurs qui œuvrent au déploiement de l'agriculture biologique en Ile-de-France, nous assurerons également de notre soutien le groupement des agriculteurs biologiques (GAB) et le réseau des AMAP, et nous accompagnerons des projets utiles pour le développement de l'agriculture biologique portés par d'autres organisations comme les Champs des possibles. Mais notre soutien ira en priorité vers des projets concrets, plutôt que vers le fonctionnement des structures comme c'était trop le cas auparavant.

L'action de la Région en faveur de l'agriculture biologique trouvera aussi sa traduction concrète dans des opérations de soutien aux filières ou à l'agriculture périurbaine : il en est ainsi du projet de lotissement maraîcher biologique à Brétigny-sur-Orge (Essonne), avec une affectation de 203 000 € votée à la Commission Permanente de novembre 2016.

Plus globalement, un pacte agricole sera élaboré au cours des prochains mois pour soutenir la compétitivité et l'innovation des exploitations agricoles franciliennes. Celui-ci fera une place importante au développement de l'agriculture de proximité et à l'agriculture biologique. A cet égard, les structures qui interviennent pour le développement des filières d'agriculture biologique franciliennes seront bien entendu invitées à faire connaître leur point de vue et leurs propositions.

En 2017, nous augmenterons également la dotation dédiée à l'alimentation bio dans les cantines : nous y consacrerons 1,2 M€, soit une hausse de +33,3 % par rapport à 2016.

Nous y travaillons avec l'ensemble des acteurs du secteur. Les établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) mènent un important travail d'accompagnement sur le terrain, avec l'aide des agriculteurs et en lien avec le groupement des agriculteurs biologiques d'Ile-de-France (GAB), afin de favoriser l'introduction des produits bio locaux et promouvoir les circuits courts. Le nombre d'établissements inscrits dans la démarche est en constante augmentation : le dispositif a mobilisé 59 EPLE en 2015, 69 EPLE en 2016 et de nouveaux établissements s'y joindront en 2017. En particulier, l'introduction des produits laitiers bio fonctionne bien et va être amplifiée. Les lycées d'Ile-de-France achètent la moitié du volume total de yaourts commercialisé par les « fermes bio Ile-de-France ».

Le deuxième atelier de transformation de lait bio en produits laitiers a été inauguré le 1^{er} décembre dernier à la Bergerie nationale de Rambouillet en présence de la Région qui a soutenu le projet en investissement. Il permettra de produire 2,4 millions de produits laitiers bio Ile-de-France avec une gamme élargie à destination de la restauration collective et principalement des demi-pensions, avec une prise en charge du prix du yaourt à 60 % par la Région.

Les services régionaux collaborent enfin au projet de création et de structuration de la plateforme d'achats de produits locaux actuellement portée par le département et la chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, qui permettra en particulier de renforcer l'approvisionnement des collèges et lycées avec l'objectif ambitieux à terme de 100% de produits bio ou locaux dans les cantines Seine-et-Marnaises.

Vous le voyez, l'engagement de la Région est donc important, avec une dotation renforcée dans un contexte budgétaire pourtant très tendu. Cette dotation permet à la fois de soutenir le pilotage et les actions du Plan Bio Etat-Région, de soutenir de nombreux agriculteurs dans leur démarche de certification bio et de renforcer l'approvisionnement des lycées en produits bio.

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à l'agriculture et à l'alimentation biologique francilienne et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression ma haute considération.

Bien cordialement



Valérie PÉCRESSÉ